

d'utilisateurs font trembler la planète finance. Il est vrai que Facebook réussira son pari de créer son dollar numérique... Moins spectaculaire, mais tout aussi instructif quant à l'hyperpuissance de ces pieuvres numériques : l'accord signé entre Sanofi et Google dans la gestion des données. Le premier moteur de recherche de la planète est devenu incontournable dans la santé. Qui l'eût imaginé il y a seulement deux ans !

CHINA PLANETA

Qui aurait pu également imaginer que la Chine innove si vite dans tous les domaines. En matière de technologies de l'information, la démonstration n'est plus à faire. L'empire du Milieu

doute que parmi ces jeunes sociétés, certaines deviendront des géants de la santé. Non sans soulever quelques inquiétudes dans un pays où les ambitions scientifiques débridées ne s'embarrassent pas toujours de considérations éthiques. Ainsi l'annonce l'an dernier par un chercheur chinois de la naissance de jumelles génétiquement modifiées a profondément secoué la communauté scientifique internationale.

« *Science sans conscience n'est que ruine de l'âme* », écrivait Rabelais. Il est probable que les Chinois aux ambitions technologiques et économiques « pan-tagruéliques » ont d'autres priorités que de plonger dans les aventures de Gargantua... ■

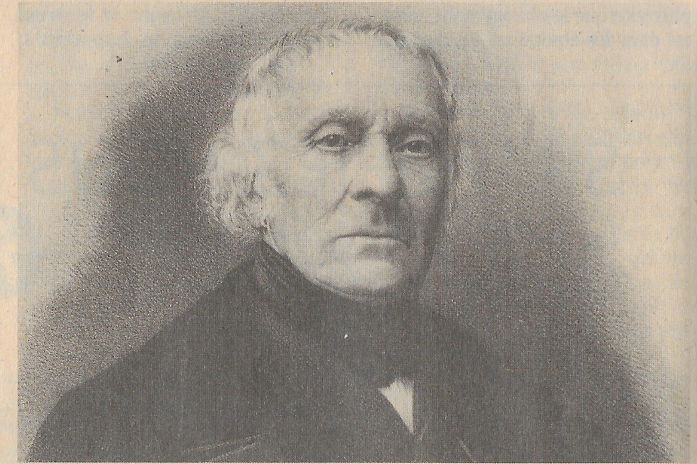
la violence des black blocs.

La « lutte des classes » n'est pas une métaphore, mais une réalité tangible, physique et quotidienne, avec une mise en scène spéciale chaque samedi. Et même si les protestations sabbatiques tendent à s'essouffler, ces affrontements façonnent désormais le paysage politique. Les politologues s'accordent sur ce point.

Depuis la présidentielle de mai 2017, Jérôme Sainte-Marie, le fondateur de l'institut PollingVox, décrit la vie politique comme l'opposition du « bloc élitaire » et du « bloc populaire », en d'autres termes les « progressistes » et les « populistes ». Cette dualité s'est, selon lui, « substituée à l'ancien clivage gauche-droite », et les critères d'appartenance à chacun des blocs relèvent de la catégorie sociopro-

défendre les valeurs de l'éducation, de l'innovation, du travail

François Guizot (1787-1874) est resté célèbre pour la formule qu'on lui prête, « Enrichissez-vous, par le travail et par l'épargne », qui résume parfaitement sa pensée et son action. RUE DES ARCHIVES/TALLANDIER



remue-ménage est « la lutte des classes ». Espérons que ça se terminera mieux qu'en 1848. ■

LIVRES & IDÉES

Guillaume Guichard

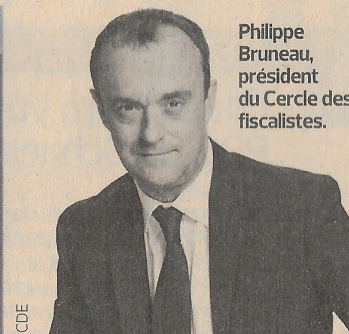
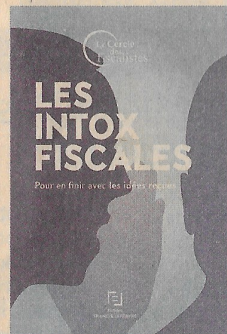
@guillaume_gui

Le Cercle des fiscalistes s'attaque aux préjugés sur les impôts

FISCALITÉ Passer six mois à l'étranger pour éviter de payer des impôts en France. Il faut un grand soir fiscal pour tout réformer d'un coup. Il suffit d'attraper tous les fraudeurs pour résorber le déficit public. Oui, les intox concernent aussi les impôts. C'est pour les contrer que le Cercle des fiscalistes a publié *Les Intox fiscales*. Écrit par de grands fiscalistes de la place, comme Jérôme Turot ou Bernard Monassier, il a pour but, comme son titre l'indique, « d'en finir avec les idées reçues » sur les impôts.

L'ouvrage s'attaque aux a priori de comptoir : « *Quand on baisse la TVA, les prix baissent.* » C'est hélas en grande partie faux. La baisse de la TVA sur la restauration à la fin des années 2000 l'a prouvé. Les restaurateurs ont très peu répercuté l'allègement fiscal sur les ardoises. Autre idée reçue, la suppression de

l'ISF est un « cadeau aux riches ». En réalité, de nombreux contribuables au gros patrimoine échappaient déjà en partie à l'ISF, explique en substance Jean-Yves



Philippe Bruneau, président du Cercle des fiscalistes.

LE CERCLE DES FISCALISTES LES INTOX FISCALES

Éditions Francis Lefebvre

Mercier, grand spécialiste du sujet. Certes, son remplacement par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) a allégé la douloureuse de 3 milliards d'euros. Mais les associés non dirigeants bénéficiaient déjà de 75 % d'exonération, les œuvres d'art échappaient totalement à l'ISF et les titulaires de biens professionnels étaient également épargnés. Les vrais gagnants sont donc, énumère le fiscaliste, les titulaires de contrats d'assurance-vie, d'épargne salariale, de PEA ou de portefeuille boursier. Bref, ce n'est pas un cadeau centré sur les plus riches, conclut-il.

Enfants déshérités

Autre idée persistante, surtout à la suite de l'affaire du testament de Johnny : « *On ne peut pas déshériter ses enfants.* » C'est à moitié faux, expliquent Philippe Bruneau, prési-

dent du Cercle des fiscalistes, et son confrère Pascal Lavielle. La réserve héréditaire, pour un enfant unique, s'applique à la moitié de la succession. « *En somme, le testateur a le droit de déshériter son enfant de moitié* », écrivent-ils. De plus, « *l'attribution d'un capital décès est un des moyens de contourner la rigidité du droit successoral* », ajoutent-ils, en désignant un tiers comme instituant bénéficiaire.

Le Cercle des fiscalistes s'attaque à des affirmations plus pointues, mais tout aussi erronées. « *La France est un paradis fiscal pour la transmission d'entreprise* » ? Que nenni, prévient l'avocat Jean-François Desbuquois. Ce n'est pas parce que le pacte Dutreil existe qu'il est facile de passer la main à ses descendants. « *Ces mesures de correction s'appliquent après un barème des droits de succession ou de donation parmi les*

plus lourds au monde », précise l'expert.

Les patrons de PME seront pour leur part étonnés d'apprendre que, non, « *les petites entreprises* » ne payent pas « *d'avantage d'impôts que les grandes* ». En effet, développe Jean-Yves Mercier, « *l'architecture générale de notre système fiscal favorise les entreprises petites et moyennes* ». Le calcul du résultat imposable ne favorise guère les grandes entreprises. Sans compter que certains impôts ne frappent les sociétés qu'à partir d'un certain chiffre d'affaires. Un bémol, toutefois : de récentes études économiques, comme celle de l'École d'économie de Paris, tendent à montrer que les grandes entreprises bénéficient d'un taux effectif d'imposition inférieur à celui des PME, notamment grâce au puissant effet du crédit d'impôt recherche. ■